

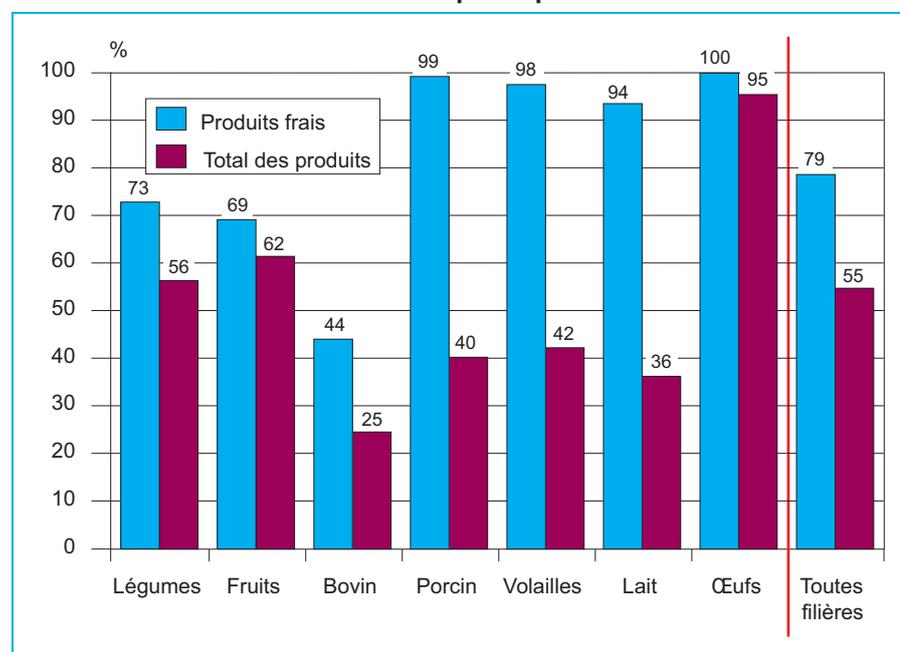
La production agricole et agroalimentaire locale poursuit sa reconquête face aux importations

Comme la majorité des économies insulaires, La Réunion importe plus de biens qu'elle n'en exporte. Dans le domaine des produits alimentaires, la production locale bénéficie d'une agri-

culture dynamique reposant sur des filières bien structurées. Mais celles-ci doivent faire face à la tendance naturelle du marché qui privilégie trop souvent les produits importés à bas

prix, pour la plupart en provenance d'Europe continentale. Des politiques publiques ambitieuses sont mises en œuvre pour encourager l'import-substitution : aides aux investissements, aux filières, soutien au programme DEFI. Pour mesurer leur efficacité, la DAAF a construit en 2011 un observatoire des importations qu'elle anime depuis, en partenariat avec les acteurs économiques. Une de ses missions est le suivi du taux de couverture du marché par la production locale. L'objet de cette analyse est d'en préciser le niveau actuel et l'évolution.

Taux de couverture du marché par la production locale en 2013



Sources : Douanes, DAAF de La Réunion - Agreste - Statistique agricole annuelle

Les produits locaux dominent le marché du frais dans tous les secteurs : viandes, œufs, lait, fruits et légumes

Les produits frais locaux, moins concurrencés par les importations que les produits transformés, dominent le marché du frais à La Réunion. Le taux de couverture atteint presque 100 % pour la viande porcine fraîche et la volaille fraîche. Il en est de même pour les œufs frais et le lait.

Concernant les fruits et les légumes frais, secs ou séchés, le taux de couverture est d'environ 70 %.

Pour la viande bovine fraîche, la production locale couvre 44 % des besoins, faute de surfaces herbagères suffisantes permettant d'accroître le cheptel bovin.

En prenant en compte les produits congelés, les conserves et les préparations, le taux de couverture descend à 56 % pour les légumes et à 62 % pour les fruits, à 40 % pour la viande

de porc, à 42 % pour la viande de volaille, et à 25 % pour la viande bovine.

Pour le lait et la crème de lait, la couverture des besoins en 2013 est de 94 %. En incluant le lait concentré et la poudre de lait, le taux de couverture est de 36 %.

En regroupant les produits des différentes filières, il est possible de construire un indice global : le taux de couverture du marché par la production locale. En 2013, la production locale couvre 79 % du marché frais et 55 % du marché total.

la nécessaire mise aux normes des porcheries. Certains éleveurs, n'ayant pas eu la capacité de réaliser les investissements requis, ont cessé leur activité.

Pour la viande de volaille, la baisse constatée est surtout due à l'augmentation des importations de viande congelée découpée (+ 31 % depuis 2007).

Les taux de couverture pour les œufs, les fruits et les légumes sont globalement stables depuis 2007.



Production locale de viande de volaille

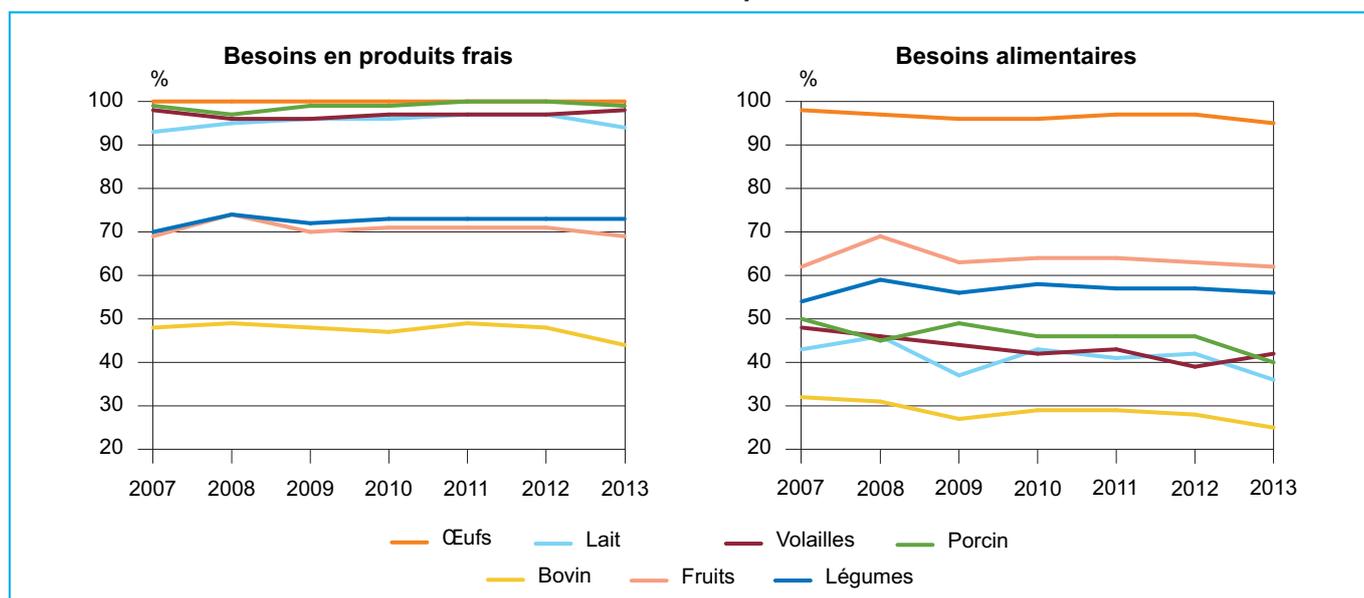
Les taux de couverture du marché par les produits frais locaux restent stables depuis 2007

Sur la période 2007-2013, alors que les taux de couverture pour la viande porcine fraîche et la volaille fraîche se maintiennent à 100 %, ils affichent une tendance à la baisse (respectivement - 10 % et - 6 %) si l'on considère l'ensemble des produits (dont le congelé). La baisse observée pour la viande porcine est due à l'augmentation des importations de viande porcine congelée (+ 12 % entre 2007 et 2013) et à une baisse conjoncturelle de la production, surtout entre 2012 et 2013 (- 16 %). Cette baisse de la production s'explique par



Fruits sur un marché

Évolution du taux de couverture par filière de 2007 à 2013



Sources : Douanes, DAAF de La Réunion - Agreste - Statistique agricole annuelle

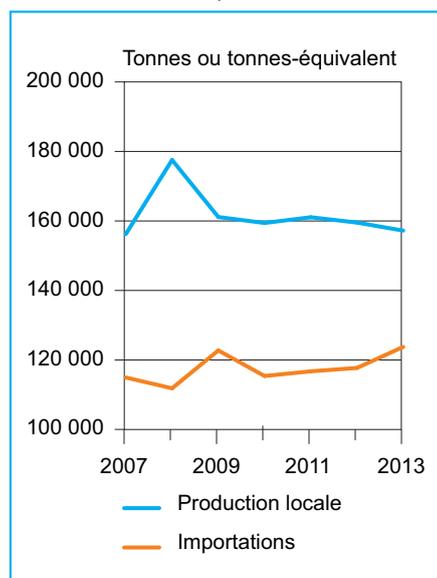
Les produits locaux alimentaires couvrent près de 79 % du marché frais, et 55 % du marché total depuis 2007

Entre 2007 et 2013, la production locale et les importations ont suivi des évolutions divergentes :

- la production locale se maintient à un niveau élevé stable autour de 160 000 t. Elle demeure très supérieure aux volumes importés, malgré une faible diminution depuis 2010 (- 1,4 %), due à la baisse des productions de lait et des viandes bovine et porcine.

Évolution de la production locale et des importations entre 2007 et 2013

Fruits et légumes, viandes bovine et porcine, volailles, œufs, lait, poissons et crustacés



Sources : Douanes, DAAF de La Réunion - Agreste - Statistique agricole annuelle

- les importations progressent sensiblement depuis 2010 en passant de 115 000 t à 124 000 t (+ 7 %).

Depuis 2007, la couverture des besoins en produits frais se maintient à un niveau stable, proche de 79 %.

Le taux global de couverture des besoins alimentaires aurait tendance quant à lui à diminuer depuis 2011.

Le commerce extérieur agroalimentaire de La Réunion : les quantités de produits importés tendent à se stabiliser, traduisant ainsi les efforts de développement des filières de production agricole et agroalimentaire locales

Depuis une dizaine d'années les importations se stabilisent autour de 600 000 tonnes/an. En 2013, La Réunion importe presque 3 fois plus de produits agroalimentaires qu'elle n'en exporte (sucre, poissons, fruits), soit 612 380 tonnes contre 229 445 tonnes. Les importations représentent près de 880 millions d'euros, soit environ 5 fois plus que la valeur des exportations (189 millions d'euros). En prenant en compte la totalité des biens, alimentaires et non alimentaires, l'écart se creuse : la valeur des importations (4,5 milliards d'euros) représente 15 fois celle des exportations. En tonnage, l'importation de céréales domine largement (36 % des importations en 2013), mais leur part tend à diminuer, au profit d'autres produits dont les quantités importées ont fortement augmenté depuis 20 ans,

comme les préparations alimentaires (+ 90%) et les viandes (+ 78%).

Contenir les importations, en développant les productions agricoles et en encourageant les projets de transformation des produits agricoles

Durablement structurée en filières agroalimentaires performantes, la production locale réunionnaise reste la principale source d'approvisionnement du marché en produits frais. Elle ambitionne cependant de consolider son positionnement en contenant les importations de produits congelés ou transformés.

Certaines filières sont autosuffisantes en frais. C'est le cas pour la viande porcine, la volaille, les œufs. D'autres filières sont déficitaires, comme la filière bovine ou celle des fruits et légumes. Cette dernière s'est engagée dans un plan de développement visant en particulier les cultures de pommes de terre, de carottes, d'oignons et d'ail, dont les techniques de production sont maîtrisées localement, mais pour lesquelles les surfaces en culture sont très insuffisantes.

Ce développement de l'amont des filières doit aller de pair avec celui de l'aval ; en effet la plupart des filières disposent d'une marge de progression significative dans le domaine des produits transformés, secteur en pleine expansion, ce qui représente une opportunité à saisir par les producteurs agricoles, les industriels de la transformation, ainsi que par les acteurs de la restauration collective.

Évolution du taux global de couverture du marché de 2007 à 2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture en frais* (%)	78,6	80,5	79,1	79,5	79,8	79,6	78,7
Taux global de couverture** (%)	56,6	60,4	55,7	57,1	57,1	56,6	54,8

* Fruits et légumes frais, secs ou séchés / viande, poissons, crustacés frais ou réfrigérés / lait et crème de lait / œufs coquille.

** Total y compris les préparations de fruits et légumes, les produits congelés, les conserves, le lait concentré et le lait en poudre, les produits à base d'œufs.

Sources : Douanes, DAAF de La Réunion - Agreste - Statistique agricole annuelle

Annexe : Importations et exportations de produits agricoles et agroalimentaires en 2013 à La Réunion

Catégorie de produit	2013							
	Import				Export			
Produits agroalimentaires hors tabac N° NGP de 01 à 23 (NGP : Nomenclature Générale des Produits)	Masse		Valeur		Masse		Valeur	
	Tonnes	%	Milliers d'euros	%	Tonnes	%	Milliers d'euros	%
01 Animaux vivants	107	0,02	4 617	0,5	8	0,003	104	0,05
02 Viandes et abats comestibles	38 387	6	118 613	13	3	0,001	18	0,01
03 Poissons, crustacés	9 884	2	51 388	6	4 767	2	69 723	37
04 Laits et produits de la laiterie, œufs, miel	26 435	4	95 344	11	93	0,04	331	0,2
07 Légumes et tubercules	21 711	4	19 073	2	15	0,01	36	0,02
08 Fruits	18 405	3	22 278	3	2 250	1	6 902	4
09 Café, thé, épices	4 233	1	18 319	2	96	0,04	762	0,4
10 Céréales	220 546	36	82 111	9	0	0	0	0
11 Produits de la minoterie	18 601	3	11 384	1	977	0,4	488	0,3
12 Oléagineux Semences Plantes industrielles Fourrages	3 068	1	3 347	0,4	0	0	3	0,002
15 Graisses et huiles	13 776	2	20 238	2	301	0,1	30	0,02
16 Préparations de viandes, poissons, crustacés	15 433	3	61 288	7	153	0,1	545	0,3
17 Sucres et sucreries	2 587	0,4	11 227	1	202 065	88	76 516	40
18 Cacao et ses préparations	4 202	1	20 476	2	20	0,01	634	0,3
19 Pâtisseries	28 554	5	84 568	10	33	0,01	111	0,1
20 Préparations de légumes, de fruits	32 468	5	51 434	6	241	0,1	658	0,3
21 Préparations alimentaires	15 514	3	51 575	6	163	0,1	945	0,5
22 Boissons, liquides alcooliques	58 588	10	94 434	11	10 591	5	21 315	11
23 Déchets des industries alimentaires pour animaux	77 471	13	47 463	5	7 522	3	10 047	5
Total des produits agroalimentaires N° NGP de 01 à 23	612 380	100	880 925	100	229 445	100	189 188	100

Source : Douanes

Méthodologie

Une estimation de la couverture des besoins alimentaires par la production locale a été réalisée en comparant la part de la production locale disponible pour la consommation des Réunionnais (production locale de laquelle sont déduites les exportations), et la consommation apparente totale sur l'île (production locale et importations, desquelles sont déduites les exportations). Cette estimation est exprimée en pourcentage, sous la forme d'un taux.

Les produits retenus correspondent : aux viandes (code 02), poissons (03), lait et œufs (04 en excluant les produits laitiers préparés, yaourt, fromage, beurre...), les fruits et légumes (07, 08, 20). Cet indicateur, bien que présentant des imperfections liées à la nature différente des produits agrégés, permet cependant de suivre l'évolution au cours des dernières années.

Afin d'agrèger les différents produits, les viandes sont considérées en tonnes-équivalent-carcasse, le lait en tonnes-équivalent-lait-entier (seuls les laits, crèmes de lait, laits concentrés et poudres de lait conditionnés en vrac sont pris en compte car le taux de couverture a été calculé à l'échelle des laiteries), les œufs et produits à base d'œufs en tonnes-équivalent-œuf-coquille. Les fruits et légumes, poissons et crustacés sont considérés en tonnes.

Un taux de couverture des besoins en produits « frais » a été calculé en ne considérant, parmi les importations et les exportations, que les fruits et légumes frais, secs ou séchés, la viande fraîche ou réfrigérée, les poissons et crustacés frais ou réfrigérés, le lait et la crème de lait conditionnés en vrac, et les œufs coquille.

Le taux global de couverture des besoins alimentaires inclut également les préparations de fruits et légumes, les produits congelés, les conserves, le lait concentré et la poudre de lait en vrac, les produits à base d'œufs.



Agreste : la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Information Statistique et Économique - Parc de la Providence - 97489 SAINT DENIS Cedex.

Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 93

Les résultats sont accessibles sur internet www.aaaf974.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

■ Directeur de la publication : Louis BIANNIC

■ Rédacteur en chef : Gil CHAULET

■ Rédacteur : Julie LEUNG

■ Composition : SSP - ANCD ■ Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 2-11-090743-6 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2014